

■ **Fondation Maurice Béjart**, à Lausanne, place de la Riponne 4, c/o Maurice Béjart, CH-550-1049772-6. Nouvelle fondation. Statuts: 19 février 2007. But: contribuer financièrement à la formation de danseurs peu fortunés dans des écoles professionnelles de danse et de ballet; soutenir financièrement des artistes des milieux de la danse et du ballet tombés dans le besoin; contribuer financièrement à des productions dans le domaine du ballet et de la danse; soutenir des compagnies de danse, plus particulièrement dans le canton de Vaud; financer des projets de recherche médicale au profit d'hôpitaux et universités dont les travaux pourraient concerner particulièrement les danseurs. Conseil: 5 à 9 personnes. La fondation est engagée par Berger dit Béjart Maurice, de France, à Lausanne, président avec signature individuelle, Gascard Michel, de Lausanne, au Mont-sur-Lausanne, Heuvelmans Perret Carla, de Genève, à Meyrin, Jéquier Marie-Claude, de Fleurier, à Pully, Mihara Eiji, de et à Lausanne, et Roman Gil, de France, à Lausanne, les cinq avec signature collective à deux, tous membres du conseil. Réviseur: PricewaterhouseCoopers SA, à Pully.

Journal no 2784 du 08.03.2007
(03837756 / CH-550.1.049.772-6)